

Nancy, le 18 septembre 2023

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Mathématiques  
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

### Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la [circulaire de rentrée 2023](#) :

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

**UNE ÉCOLE  
QUI INSTRUIT,  
ÉMANCÍPE ET  
PROTÈGE**



#### **Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages**

• La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur ;

- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;
- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité ;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

#### **Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves**

Cet objectif passe notamment par :

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et [les Jeux Olympiques et Paralympiques](#) ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.

Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

### **Une école qui protège les élèves et les personnels**

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme pHARe dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;
- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;
- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et [en promouvant la cybersécurité](#).

Le CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble" donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand-Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : [Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](#). Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC : [EAFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est \(ac-nancy-metz.fr\)](#).

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

**Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz**

## Partie disciplinaire :

En premier lieu, nous tenons à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves et le travail fourni au travers des différentes missions d'enseignement et d'évaluation au cours de la précédente année. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie en cette rentrée.

Nous adressons nos félicitations aux trente-huit lauréats de concours en mathématiques qui effectuent leur stage dans notre académie cette année, ainsi qu'aux cinq enseignants lauréats de l'agrégation interne. Huit étudiants de master MEEF en parcours mathématiques sont professeurs contractuels alternants, en exercice à tiers-temps. Certains établissements ont accepté d'accueillir, par ailleurs, des étudiants en première ou seconde année de master MEEF pour des stages d'observation et de pratique accompagnée ou encore des assistants d'éducation en préprofessionnalisation. Tous les professeurs débutants et les étudiants bénéficieront de l'expertise de tuteurs expérimentés.

Nous remercions très sincèrement les enseignants ayant répondu positivement à nos sollicitations liées à l'accompagnement ou la formation. Nous profitons de cette lettre pour saluer également l'implication des personnels dans les différents concours et examens l'an dernier, de la conception de sujets aux corrections.

Il nous faut à présent poursuivre les actions menées pour permettre la continuité pédagogique, assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux, en favorisant le bien-être des élèves et en luttant contre le décrochage scolaire. Les [évaluations nationales de 6<sup>e</sup>](#), les [évaluations nationales de 4<sup>e</sup>](#) et les [tests de positionnement en début de lycée](#) se déroulent du 11 au 29 septembre 2023. Il est à noter que les élèves sont positionnés dans un groupe de maîtrise pour chacun des domaines évalués ainsi que pour les tests spécifiques. Deux seuils de réussite définissent trois groupes de maîtrise. Le descriptif, la présentation des exercices et des compétences évaluées sont téléchargeables en suivant les liens suivants : [évaluation 6<sup>e</sup>](#), [évaluation 4<sup>e</sup>](#) et [test 2<sup>nd</sup>](#).

Des tableurs seront à la disposition des équipes via Partage afin de vous donner des pistes d'exploitation de ces évaluations et de disposer d'exemples de support selon le profil des élèves.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour apporter des réponses pédagogiques adaptées aux besoins des élèves.

Le déploiement des laboratoires de mathématiques se poursuit dans notre académie, avec des laboratoires opérationnels et des projets en construction. Nous encourageons et accompagnons toutes les initiatives allant dans le sens de cette dynamique. Les nombreuses [ressources disponibles sur Eduscol](#), peuvent alimenter la réflexion lors des phases de construction ou de développement d'un laboratoire de mathématiques.

Les clubs de mathématiques favorisent une pratique des mathématiques fondée sur le plaisir qui encourage les jeunes, et en particulier les jeunes filles, à poursuivre des études scientifiques. [Les ressources présentes sur Eduscol](#) constituent une aide précieuse pour la mise en place de club de mathématiques en établissement.

Une attention particulière sera portée aux Valeurs de la République et au principe de Laïcité, à la prise en compte des singularités et besoins particuliers des élèves ainsi qu'à l'égalité entre les filles et les garçons.

## 1. Programmes et enseignements

**Les programmes et ressources institutionnels sont accessibles sur le site [Eduscol](#).**

L'enseignement des mathématiques, dans tous les programmes du cycle 2 aux CPGE, vise au développement de six compétences spécifiques : *chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer*.

Le document téléchargeable [ici](#) explicite ces compétences afin de conforter leur prise en compte dans la formation des élèves et de mieux les identifier comme véritables objectifs d'apprentissage.

Vecteur principal d'acquisition des connaissances et du développement de ces compétences spécifiques, *la Résolution de problèmes* occupe une place centrale. Elle permet aux élèves de mobiliser et développer d'autres compétences plus transversales : prendre des initiatives, faire preuve de rigueur et d'esprit critique, etc.

L'acquisition et la consolidation d'automatismes déclaratifs et procéduraux doivent être prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des séquences d'enseignement. Les programmes de mathématiques confortent également la place du raisonnement et de la démonstration. Une bonne articulation entre les activités écrites et orales des élèves constitue un réel levier pour la compréhension et le bien-être de tous.

### a. Collège

Cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4) : modification au [Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020](#)

Cycle 3 : [programme avec modification apparente](#)

Cycle 4 : [programme avec modification apparente](#)

Nous attirons votre attention sur la place accordée à l'éducation au développement durable dans ces programmes.

Les [Repères annuels de progression et attendus de fin d'année](#) pour les cycles 3 et 4 constituent une aide aux professeurs pour organiser l'année.

Sur la page relative au [Plan mathématiques au collège](#) vous trouverez le guide [La résolution de problèmes mathématiques](#) et des nouvelles ressources sur trois points clefs abordés dans le programme du cycle 4 : [la trace écrite de cours](#), [les pratiques orales dans l'enseignement des mathématiques](#) et [les automatismes](#).

### b. Lycée : [programmes et ressources d'accompagnement](#)

Dans la voie générale, un enseignement de mathématiques dans le tronc commun, à raison d'une heure trente par semaine, est mis en place pour tous les élèves de 1<sup>re</sup> générale n'ayant pas choisi la spécialité « mathématiques ». Le programme de cet enseignement est publié au [Bulletin Officiel n°27 du 7 juillet 2022](#). Les nouveaux programmes de l'enseignement scientifique et de nombreuses ressources sont disponibles sur la page : <https://eduscol.education.fr/1750/programmes-et-ressources-en-enseignement-scientifique-voie-g>

*L'enseignement scientifique, intégrant l'enseignement spécifique de mathématiques, est évalué dans le cadre du contrôle continu, sans modification du coefficient attribué à l'enseignement scientifique (coefficient 3 pour l'année de première).*

**Les épreuves de spécialité du baccalauréat général et des baccalauréats technologiques auront lieu au mois de juin 2024.** Des précisions seront données ultérieurement par courriel et sur les [pages mathématiques de l'académie](#).

Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa

note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale. Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés. La valeur certificative ainsi conférée à ces moyennes implique une attention particulière quant aux modalités d'évaluation. Dans chaque établissement, les principes communs d'évaluation, garants de l'égalité des candidats, sont formalisés dans le projet d'évaluation.

### c. BTS

Les programmes en vigueur sont disponibles à l'adresse suivante : [Référentiels sur le site de la DGESIP](#), les informations générales sur la page dédiée « [guide de la rentrée étudiante 2023](#) »

### d. PrAF : Programme académique de formation 2023-2024

La première campagne de préinscription s'achève le 2 octobre, nous vous invitons à vous abonner rapidement aux modules de votre choix. Une seconde période d'abonnement sera proposée cette année. Vous pouvez consulter l'offre à l'adresse suivante : <https://www.ac-nancy-metz.fr/l-offre-de-formation-de-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-eafc-124282>. L'application [iPAF](#) permet une recherche à partir de mots-clés.

Un [plan de formation](#) à distance construit par l'académie de Nancy-Metz et la direction territoriale Grand Est du Réseau CANOPÉ propose 15 parcours thématiques. Nous vous invitons à visiter le site du réseau [CANOPÉ](#). Vous y trouverez également des publications, des annonces de séminaire, des ateliers, etc.

Certaines actions sont proposées en partenariat avec l'IREM ou la [Maison pour la science](#) ou encore avec LORIA, notamment pour la journée NSI-SNT, ouverte à tous les enseignants du second degré et qui permet de poursuivre sa formation autour des enseignements informatiques : SNT, NSI et algorithmique. Une campagne d'abonnement et d'inscription au PrAF sera proposée ; les professeurs intéressés recevront ensuite un lien pour s'inscrire également auprès des organisateurs.

### e. DNL

Les informations et rapports de jurys relatifs à la certification complémentaire pour l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique sont disponibles sur la page académique [Certifications](#). Le cycle de formation [Enseigner en langue vivante étrangère](#), inclus dans le PrAF, comporte de nombreux modules liés à la certification, au renforcement linguistique, à l'enseignement en DNL et à ses enjeux.

Nadine JOSEPH est à votre disposition pour tout complément d'information.

## 2. Informations diverses

De nombreuses actions favorisant le rayonnement des mathématiques sont organisées tout au long de l'année. Vous serez régulièrement informés via les courriels et les annonces publiées sur les [pages mathématiques](#). La liste ci-dessous met en lumière les principales mais n'est pas exhaustive.

### a. Concours et rallyes

Les **Olympiades de mathématiques**, à destination des élèves de quatrième et de première, participent à la consolidation d'une culture scientifique en permettant aux élèves de se confronter à des situations problèmes stimulantes, tout en soulignant le lien entre les mathématiques et les autres

disciplines. Elles favorisent l'ouverture de clubs et ateliers mathématiques et incitent les élèves à se tourner vers les carrières scientifiques.

Les éditions 2023 des Olympiades de mathématiques pour les classes de **quatrième** (concours René Merckhoffer) se sont déroulées dans les établissements le mardi 28 mars 2023 et celles de **première** ont eu lieu dans les lycées le mercredi 15 mars 2023. Une cérémonie de remise des prix a été organisée le mercredi 21 juin 2023 à la Faculté des Sciences et Technologies de Vandœuvre. Cette cérémonie a permis de récompenser 15 collégiens et 13 lycéens (3 élèves en épreuve individuelle et 4 groupes en épreuve par équipes), dont un lauréat primé au palmarès national (2<sup>e</sup> accessit).

Nous remercions les élèves, enseignants, personnels de direction et administratifs qui se sont investis dans ces concours. Les professeurs membres de la cellule académique se sont particulièrement impliqués. Ceux d'entre vous qui souhaitent rejoindre cette cellule académique sont invités à se rapprocher de l'inspection de mathématiques.

Les dates et les modalités d'inscription pour l'édition 2024 seront annoncées sur les médias habituels comme le site [Eduscol](#), celui de l'association [Animath](#), le [site académique](#) et sur PARTAGE.

**Le Rallye Mathématique de Lorraine**, organisé par l'APMEP et proposé aux élèves de Troisième et de Seconde, permet aux classes entières d'aborder des jeux et énigmes motivants. Il favorise également la coopération et la communication. En 2023, le rallye a réuni 50 classes de Troisième et 27 classes de Seconde. La prochaine édition est prévue en **avril 2024**.

Le site de la régionale A.P.M.E.P. Lorraine a été victime d'une attaque informatique et sera rétabli progressivement pour remettre en ligne toutes nos ressources.

**La course aux nombres**, à destination des élèves de cycle 2 jusqu'aux classes de STS, est propice pour réinvestir les activités visant à développer des aptitudes pour le calcul réfléchi et à construire de multiples automatismes numériques et géométriques. L'épreuve consiste à répondre dans un délai de 9 minutes à 30 questions d'activités mentales. Vous trouverez plus d'informations, dont les annales des années précédentes, dans la rubrique dédiée sur les [pages mathématiques de Nancy-Metz](#). Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Nadine ANTONACCIO.

La prochaine édition du [CASTOR informatique](#) aura lieu du 12 novembre au 22 décembre 2023. Ce concours ouvert aux élèves du CM1 à la terminale propose des défis dans le domaine des sciences du numérique.

[L'association Animath](#) poursuit, en collaboration avec de nombreuses structures d'enseignement supérieur et de recherche, ses activités dont le but est de favoriser le goût et la pratique des mathématiques et de l'algorithmique en collège et lycée. Parmi les actions soutenues figurent :

- Le tournoi Français des Jeunes Mathématiciens et Mathématiciennes au lycée : [TFJM<sup>2</sup>](#).
- La compétition de cryptanalyse [ALKINDI](#) (en 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et Seconde) en collaboration avec [France IOI](#).

Fruit d'un partenariat entre la Fondation CGénial et le dispositif ministériel Sciences à l'École, [le Concours CGénial](#) valorise l'enseignement des sciences et des technologies dans les collèges et les lycées. Une opportunité d'impliquer les élèves dans un projet interdisciplinaire en mettant en perspective le rôle des mathématiques dans d'autres domaines scientifiques et techniques. Le premier tour d'inscription prendra fin le 12 novembre 2023.

D'autres concours de mathématiques peuvent être proposés aux élèves : [Drôles de Maths](#), [Kangourou](#) mais aussi des concours d'initiative locale organisés par un établissement ou dans le cadre d'une action de liaison comme [Mathématiques sans frontières](#).

## b. Les partenariats

Notre académie compte un nombre important d'ateliers **MATH.en.JEANS**. Une réunion d'information sera organisée en Visio.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la coordinatrice régionale Louissette HIRIART, [louissette.hiriart@ac-nancy-metz.fr](mailto:louissette.hiriart@ac-nancy-metz.fr) et/ou consulter le site de l'association [MATH.en.JEANS](http://MATH.en.JEANS).

Nous poursuivons également notre partenariat avec l'**INRIA** qui, cette année encore, propose de nous accompagner dans la promotion des sciences grâce à des interventions de chercheurs dans les classes dans des formats à définir avec l'institut (conférences, ateliers, films-débats...). Dans le cadre de ce partenariat, [le programme 1 scientifique - 1 classe : Chiche !](http://le_programme_1_scientifique_-_1_classe:_Chiche!) se poursuit. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'enseignement Sciences Numériques et Technologie (SNT) et vise à encourager les vocations scientifiques, notamment chez les jeunes filles, en favorisant les rencontres entre les élèves et des chercheurs. Véronique POIREL, [veronique.poirel@inria.fr](mailto:veronique.poirel@inria.fr), chargée de médiation scientifique à INRIA est notre interlocutrice.

**Le club mathématique de Nancy**, gratuit, ouvert aux élèves de la quatrième à la terminale, se réunit les mercredis de 14h30 à 16h30 en période scolaire à l'Institut Élie Cartan (IECL) sur le campus de l'université à Vandœuvre-lès-Nancy. Il est animé par des enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine. Les séances sont indépendantes les unes des autres et la présence n'est pas obligatoire à chaque séance. L'objectif est de pratiquer les mathématiques comme un loisir, de découvrir de nouveaux concepts et de se frotter à des problèmes originaux ou ardu, individuellement ou en groupe.

Informations et inscription : <http://departement.maths-nancy.xyz/club/>.

Un stage intitulé « **Les Cigognes** », labellisé Stage MathC2+, a été initié par cinq enseignants-chercheurs des universités de Lorraine et de Strasbourg : du 22 au 27 octobre 2023, à Ramonchamp dans les Vosges, 25 lycéennes pourront rencontrer des enseignantes-chercheuses, participer à des ateliers mathématiques et informatiques, et pratiquer des activités de plein-air.

Renseignements et inscriptions sur <https://iecl.univ-lorraine.fr/cigognes> jusqu'au 25 septembre 2023.

## c. Les usages pédagogiques numériques en mathématiques

La plateforme [Apps.education.fr](http://Apps.education.fr), développée au sein de la Direction du Numérique pour l'Éducation, propose les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. Ce projet offre aux utilisateurs une plateforme de Services Numériques Partagés, à l'échelle nationale permettant ainsi de conserver le même compte même en cas de changement d'académie. En outre, les services proposés répondent aux conditions préconisées dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD). En particulier, il est possible d'utiliser les services :

- « Peertube » qui permet de déposer, d'héberger et de consulter des média audios et vidéos dans le respect des du règlement général de la protection des données (RGPD) ;
- « Classe Virtuelle » qui propose un environnement de travail complet et qui remplace le dispositif « Mes classes virtuelles » du CNED (fermé depuis juillet 2022).

Pour accompagner les enseignants dans les usages du numérique, plusieurs ressources sont disponibles au niveau national :

- Le site [Lumni Enseignement](http://Lumni.Enseignement) réunit les offres de l'audiovisuel public avec des vidéos, des audios, des pistes pédagogiques et des dossiers thématiques, auxquels s'ajoutent les offres des partenaires Éduthèque avec de nouveaux types de ressources (images, collections, quiz...).
- [La Banque de Ressources Numériques pour l'École](http://La_Banque_de_Ressources_Numériques_pour_l'École) propose des contenus et des outils permettant d'enrichir les séquences pédagogiques. Des pistes et des propositions produites par des académies sont disponibles via [Édubase](http://Édubase) ou sur le site de [DANE](http://DANE) (ex BRNE Nancy-Metz)

[Le nouveau site académique](#) a été récemment mis en ligne. Il proposera régulièrement et progressivement des liens vers des informations et ressources nationales ainsi que des communications et ressources académiques. On y trouve notamment des documents présentés lors des différentes journées de formation, des exemples de pratiques pédagogiques dont des activités mettant à profit l'usage des jeux en mathématiques ou des outils numériques comme le service [Capytale](#) qui permet la création et le partage d'activités de codage entre enseignants et élèves.

#### d. Des événements marquants

Les Journées Nationales de l'APMEP se dérouleront à Rennes du **21 au 24 octobre 2023**.  
Les inscriptions via l'EAFC sont ouvertes jusqu'au mercredi 20 septembre via le lien suivant <https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/66915/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>  
Pour faciliter votre séjour une centrale de réservation d'hôtels est ouverte jusqu'au 20 septembre.

*La semaine des mathématiques* dont le thème retenu est « Les mathématiques, l'important, c'est de participer » aura lieu du **13 au 24 mars 2024**. Nous invitons les enseignants de mathématiques à développer des actions dans ce cadre mettant à l'honneur les mathématiques et à nous faire part des actions envisagées de préférence avant leur mise en œuvre. Des informations seront bientôt disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3493/semaine-des-mathematiques>.

Un événement académique se tiendra le **mercredi 13 mars 2024** au rectorat dans l'atelier Canopé 54 en partenariat avec l'[Idéalab](#), espace d'idéation de l'académie de Nancy-Metz.

La journée régionale de l'APMEP Lorraine aura lieu le **mercredi 20 mars 2024** au lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy. Avant de procéder à une inscription auprès de l'APMEP Lorraine au début de l'année 2024, vous devrez d'abord vous inscrire via l'EAFC pour cette journée lorsque la campagne sera ouverte.

La **Nuit du Jeu Mathématique** de l'APMEP Lorraine permet aux enseignants, aux élèves et aux parents des moments d'échange autour du jeu et de son utilisation en classe. La précédente édition a eu lieu à Frouard le 30 juin dernier ; les prochaines sont prévues en juin 2024 à Frouard et à Sarrebourg.

### 3. Organisation de l'inspection pédagogique

L'inspectrice générale en charge de l'académie est madame Armelle POUTREL : [armelle.poutrel@igesr.gouv.fr](mailto:armelle.poutrel@igesr.gouv.fr)

Cinq inspecteurs pédagogiques régionaux exercent en mathématiques :

Nadine Antonaccio : [nadine.antonaccio@ac-nancy-metz.fr](mailto:nadine.antonaccio@ac-nancy-metz.fr)

Mohammed Hayouni : [mohammed.hayouni@ac-nancy-metz.fr](mailto:mohammed.hayouni@ac-nancy-metz.fr)

Isabelle Jacques : [isabelle.jacques@ac-nancy-metz.fr](mailto:isabelle.jacques@ac-nancy-metz.fr)

Nadine Joseph : [nadine.joseph@ac-nancy-metz.fr](mailto:nadine.joseph@ac-nancy-metz.fr)

Sandrine Lada : [sandrine.lada@ac-nancy-metz.fr](mailto:sandrine.lada@ac-nancy-metz.fr)

Il vous est possible de nous joindre, soit par téléphone au secrétariat des IPR (03 83 86 25 42) qui nous transmettra le message, soit, **de préférence**, par courrier électronique à l'adresse collective [iprmath@ac-nancy-metz.fr](mailto:iprmath@ac-nancy-metz.fr) en utilisant votre adresse professionnelle du type [prenom.nom@ac-nancy-metz.fr](mailto:prenom.nom@ac-nancy-metz.fr).

Tout au long de l'année scolaire, certaines informations vous parviendront sous la forme de courrier électronique, dans votre boîte mail académique, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une liste

de diffusion.

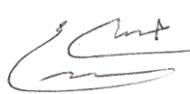
Plusieurs professeurs de l'académie, chargés de mission auprès de l'inspection, nous assistent pour différentes tâches : visites de conseil, accompagnement au développement de compétences, animation de groupes de travail et de formations...

Tout en vous assurant de rester à votre écoute, nous vous adressons tous nos encouragements pour cette année scolaire ainsi que nos plus cordiales salutations.

Les IA-IPR de mathématiques,



Nadine  
ANTONACCIO



Mohammed  
HAYOUNI



Isabelle  
JACQUES



Nadine  
JOSEPH



Sandrine  
LADA